



**Agence Construction Avignon**

18, boulevard Saint-Michel

84000 AVIGNON

Tél. : 04 90 82 12 36

Fax : 04 90 82 41 50

E-mail : construction.avignon@socotec.com

MAIRIE DE CABANNES

Hôtel de Ville

13440 CABANNES

► **Contrôle Technique**

► **Rapport Initial de Contrôle Technique**

**13**

**CABANNES CENTRE SOCIOCULTUREL MAIRIE RENOVATION  
ENERGETIQUE**

- Date : 19/11/2018
- Dossier Socotec n° : 180412990000026
- Référence du rapport : 12990/18/2536

*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.*

*Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.*

5.6.0.5.

- Responsable d'affaire : Christophe Reynaud

▶ Ce rapport comporte 14 pages.	
▶ Nombre d'exemplaire	1
▶ Copies :	QUADRI INGENIERIE (p.streicher@quadri-ingenierie.fr)

## SOMMAIRE

<b>1. OBJET DU RAPPORT.....</b>	<b>3</b>
<b>2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS.....</b>	<b>5</b>
<b>4. DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX NEUFS.....</b>	<b>7</b>
<b>5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT.....</b>	<b>9</b>
<b>6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION .....</b>	<b>11</b>
1    SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DONNEES DE BASE- CONSTRUCTION- AMENAGEMENTS.....	11
2    SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DESENFUMAGE .....	12
3    INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE.....	12
4    INSTALLATIONS DE GAZ COMBUSTIBLES ET D'HYDROCARBURES LIQUEFIES ....	13
5    INSTALLATIONS ELECTRIQUES .....	13
6    APPAREILS ELEVATEURS .....	13
7    SECURITE CONTRE L'INCENDIE: APPAREILS DE CUISSON .....	13
8    SECURITE CONTRE L'INCENDIE: MOYENS DE SECOURS .....	13
9    AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE.....	13
<b>7. REDACTEUR DU RAPPORT .....</b>	<b>14</b>

## **1. OBJET DU RAPPORT**

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique N° 18041299000026, que SOCOTEC doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises.

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés ci-après.

La colonne Avis est subdivisée en trois sous-colonnes dont les abréviations sont les suivantes:

F: Avis Favorable

S: Avis Suspendu

D: Avis Défavorable

SO: Sans Objet

HM: Hors Mission

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

mission relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables. (Mission L)

mission relative à la solidité des existants. (Mission LE)

mission relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH. (Mission SEI)

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat.
- les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation.
- les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées.

Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

## 2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>
MAIRIE DE CABANNES Hôtel de Ville 13440 CABANNES
<b>MAÎTRE D'OEUVRE</b>
QUADRI INGENIERIE
<b>DESCRIPTION DE L'OUVRAGE</b>
<p>Le projet prévoit la réfection des installations de chauffage et de ventilation du centre socio-culturel de Cabannes ainsi que le remplacement des faux plafond existants.</p> <p>Il est également prévu la mise en place de brise-soleil à lames orientables.</p>

### 3. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Référence des documents	Date du document
Plan de principe chevêtres Plan de principe CVC Plan de repérage plafonds suspendus Cctp lots numéro 1 à 5	

**4. DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES  
EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX  
NEUFS**

4. DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX NEUFS

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<b>DONNEES RELATIVES A LA SOLIDITE, CONCERNANT LES EXISTANTS, DU FAIT DE LA REALISATION DES TRAVAUX NEUFS</b>		S		<p>Il est prévu la réalisation de deux trémies à travers le plancher haut du rez-de-chaussée existant.</p> <p>Les détails de renforcement du plancher pour la réalisation de ces ouvrages seront à nous communiquer pour avis.</p> <p>De la même façon plans et note de calculs des chevêtres créés pour supporter les CTA seront à nous transmettre en phase exécution.</p>	1

## **5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT**



5. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT				Sans objet.	

## **6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION**

6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
<b>1 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DONNEES DE BASE- CONSTRUCTION- AMENAGEMENTS</b>					
<b>1.1 ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DU 1ER GROUPE</b>					
1.1.1 CLASSEMENT - ADAPTATION DES REGLES				Suivant les informations qui nous ont été communiquées cet établissement est classé en 2e catégorie de type L. Les travaux envisagés sont sans conséquence sur le classement de l'établissement.	
1.1.2 CONCEPTION - DESSERTE				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.3 ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.4 RESISTANCE MECANIQUE ET AU FEU DES STRUCTURES				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.5 COUVERTURES				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.6 FACADES				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.7 DISTRIBUTION INTERIEURE				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.8 LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS ET LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.9 CONDUITS ET GAINES					
1.1.9.1 Dispositions de principe pour limiter la propagation du feu par les passages de conduits <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Réaction au feu des conduits</li> </ul>	F				
1.1.9.2 Conduits ou gaines venant, traversant ou aboutissant dans un local à risques courants ou moyens ou importants (sauf conduits de Dn>125mm traversant un local à risques importants sans le desservir <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Dispositions à la traversée de plancher au sein de l'établissement</li> </ul>		S		Sans objet.  <b>Prévoir des clapets aux traversées de plancher côté salles de réunion.</b>	2

6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
♦ Dispositions à la traversée d'une paroi de recoupement de couloir				Sans objet.	
1.1.9.3 Conduits ou gaines de diamètre nominal Dn>125mm traversant sans le desservir un local à risques importants				Sans objet.	
1.1.10 DEGAGEMENTS (DISPOSITIONS GENERALES)				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.11 DEGAGEMENTS (SORTIES)				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.12 DEGAGEMENTS (ESCALIERS)				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
1.1.13 Solutions équivalentes aux espaces d'attente sécurisés				Sans objet.	
1.1.14 TRIBUNES ET GRADINS NON DEMONTABLES				Sans objet.	
1.1.15 AMENAGEMENTS INTERIEURS, DECORATION ET MOBILIER					
1.1.15.1 Parois verticales des dégagements non protégés et des locaux				Sans objet.	
1.1.15.2 Réaction au feu des plafonds des dégagements non protégés et des locaux	F				
1.1.15.3 Revêtements de sols des dégagements non protégés et des locaux				Sans objet.	
1.1.15.4 Revêtements en matériaux isolants				Sans objet.	
1.1.16 DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES PARTICULIERES AUX ETABLISSEMENTS DE TYPE "L"				Sans objet.	
<b>2 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: DESENFUMAGE</b>				Sans objet. Dispositions existantes non modifiées par les travaux	
<b>3 INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE</b>					
<b>3.1 ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC</b>					
<b>3.1.1 TRAITEMENT D'AIR ET VENTILATION</b>					
3.1.1.1 Installations de ventilation	F				
3.1.1.2 Ventilation de confort - Température de l'air	F				
3.1.1.3 Ventilation de confort - Circuit de distribution et de reprise d'air	F				
3.1.1.4 Ventilation de confort - Prises et rejets d'air	F				

6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION

Dispositions du projet	Avis			Observations et commentaires	N°
	F	S	D		
3.1.1.5 Ventilation de confort - Dispositifs de sécurité sur les circuits	F				
3.1.1.6 Ventilation de confort - Centrale de traitement d'air	F				
3.1.1.7 Ventilation de confort - Filtres	F				
<b>3.2 STOCKAGE D'HYDROCARBURES LIQUIDES</b>				Sans objet.	
<b>4 INSTALLATIONS DE GAZ COMBUSTIBLES ET D'HYDROCARBURES LIQUEFIES</b>				Sans objet.	
<b>5 INSTALLATIONS ELECTRIQUES</b>				Les plans d'exécution et note de calculs des installations électriques modifiées seront à nous communiquer pour avis.	
<b>6 APPAREILS ELEVATEURS</b>				Sans objet.	
<b>7 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: APPAREILS DE CUISSON</b>				Sans objet.	
<b>8 SECURITE CONTRE L'INCENDIE: MOYENS DE SECOURS</b>				Sans objet.	
<b>9 AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE</b>		S		<b>Si ce projet a fait l'objet d'une déclaration de travaux, l'avis de la commission de sécurité relatif à ces travaux sera à nous transmettre pour information.</b>	3

## **7. REDACTEUR DU RAPPORT**

Les avis mentionnés dans les différents chapitres de ce rapport ont été établis par :

Intervenants	Signatures
Christophe Reynaud Ingénieur - Pilote de l'affaire	

